

# ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

## Francophonie économique : une nouvelle opportunité pour la CPG

**LA** 1<sup>re</sup> édition de la "Rencontre des entrepreneurs francophones" (REF) s'est tenue du 24 au 26 août à Paris. Une occasion inédite pour le patronat gabonais de nouer de nouveaux partenariats d'affaires dans le cercle des pays francophones.

Maxime Serge MIHINDOU  
Libreville/Gabon

**E**N perte de vitesse face aux pays du Commonwealth, la francophonie veut consolider un véritable réseau économique et d'affaires entre ses pays membres et ses hommes d'affaires.

C'est dans ce cadre que la 1<sup>re</sup> édition de la "Rencontre des entrepreneurs francophones" (REF) s'est tenue du 24 au 26 août à l'Hippodrome de Longchamp à Paris (France). Elle s'inscrit dans une logique de renforcement des échanges économiques et des investissements entre les pays ayant en partage la langue française. Ce "symposium" a regroupé près de 400 participants issus d'une trentaine de pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique (Québec) et d'Europe. Majoritairement des dirigeants d'entreprise, des diplomates et des ministres. À cet effet, le Gabon était représenté par la Confédération patronale gabonaise (CPG) dont la délégation était conduite par son président Alain Ba Oumar, assisté de Andrew Crépin Gwodog (Fegasa/ SCG-Ré), Bertrand Gilles Michel (Sindustriagab/ Sigalli) et Gérald Darga (Ernst et Young). Les entrepreneurs francophones ont planché sur les thématiques simples en rapport avec leurs activités et constituant les défis actuels. À savoir l'énergie, la transition numérique, écologique, démographique. La relance de l'économie après le Covid-19, l'organisation des espaces ruraux, l'industrialisation des assurances et les défis de la formation. Pour le patronat gabonais, il s'agissait de trouver

de nouvelles opportunités de partenariat, tout en élargissant son réseau d'affaires au sein de la francophonie économique. "Il était temps de réunir ainsi les patrons francophones. La présence des entreprises françaises en Afrique a reculé et les Chinois, notamment, ont pris la place", a indiqué un membre de la délégation gabonaise. La proposition de la délégation gabonaise a été faite dans le cadre du panel du numérique et des assurances (Lire ci-dessous) : accélérer le processus de formation par le numérique, tout en permettant à la jeunesse francophone

d'accéder au curriculum de formation professionnelle via le numérique dans le but de réduire l'inadéquation formation-emploi. Ceci pour permettre, selon Alain Bâ Oumar, une meilleure insertion de la jeunesse francophone dans le monde professionnel. Pour le président du patronat français (Medef) Geoffroy Roux de Bézieux, "c'est une initiative privée d'entrepreneurs pour essayer de créer des courants d'affaires entre les pays francophones". Face à ces défis, le Medef proposera le lancement, pour la première fois, d'une communauté des



Photo: DR

**Le sommet de Paris visait à permettre aux pays membres de la Francophonie de mieux se connecter.**

organisations de patronats de renforcer les liens sur une base pays francophones dans le but de francophone.

## L'assurance, "un partenaire incontournable"

**LE** sujet, qui était au centre de la rencontre, a été soutenu par des experts de la Cima et de l'espace francophone dont le Dr Andrew Gwodog, administrateur-directeur général de la Société commerciale gabonaise de réassurance (SCG-Ré).

MSM  
Libreville/Gabon

**L'**ASSURANCE est un partenaire économique incontournable des sociétés de demain. Les entrepreneurs francophones en sont conscients. C'est à ce titre qu'ils ont prévu, au cours de leur rencontre, un panel pour parler de la contribution que peut apporter ce secteur dans la francophonie économique. Le panel, qui avait pour thème "L'assurance, partenaire incontournable de la société inclusive et résiliente de demain", a vu la participation des intervenants tels que Dr Andrew Gwodog, administrateur-directeur général de la Société commerciale gabonaise de Réassurance (SCG-Ré). Selon Florence Lustman, la modératrice, il était question de répondre à la problématique de savoir "Quel rôle joue l'assurance face aux défis sociétaux contemporains? Quelles

réglementations pour garantir un environnement stable pour l'assurance?" Une problématique à laquelle a essayé de répondre le Dr Andrew Gwodog dans son intervention. L'auteur de l'œuvre "Assurance et croissance économique en zone Cima-Cémac", qui a reçu le prix de Fanaf 2020, a expliqué qu'avec les nouvelles mutations, les compagnies d'assurances et réassurances ont revu leurs modèles d'organisation et de gestion désormais, remettant ainsi en cause les principes généraux de management de jadis. "L'impact de ces mutations dans notre secteur peut s'apprécier au niveau de la révision des modèles de distribution et communication : investissement dans la digitalisation/dématérialisation ; amélioration de l'offre des produits d'assurance ; évolution de l'organisation du travail ; impact sur le chiffre d'affaires, sinistralité et rentabilité ; nécessité d'adap-

tation aux nouvelles exigences réglementaires et remise en cause des capacités des acteurs du secteur à jouer pleinement et efficacement leur rôle", a-t-il expliqué. **DÉFIS.** Le vice-président de la Confédération patronale gabonaise (CPG) a profité de cette tribune pour ressortir les défis qui interpellent le secteur. Notamment, la prévision ou la prédiction des aléas futurs et anticipation des comportements, la redéfinition de la notion de risque, matière première de l'assurance, ou encore le développement de produits dédiés. En ce qui concerne la réglementation, le Dr Gwodog, par ailleurs président de la Fédération gabonaise des sociétés d'assurance, a souligné toute son importance. "L'un des objectifs de la réglementation financière étant justement la préservation des intérêts des assurés et bénéficiaires des contrats d'assurance, elle est aussi



Photo: DR

**Le président de la Fegasa, Dr Andrew Gwodog.**

garante de la stabilité financière et monétaire. Par ses règlements, elle garantit l'intégrité et la solvabilité du système financier qui est une condition sine qua non mais non suffisante de la confiance des assurés et bénéficiaires des contrats envers le mécanisme de l'assurance", a expliqué l'expert en assurance.